

Un magazine truffé d'astuces
et de bonnes idées

VISION

Dans cette édition:

■ *Le nouveau permis de conduire*

■ *La circulation libre de fonds*

■ *Comment épargner avec sagesse*



 **AQUILAE**

édition mai 2014

table de matières

- 04 | Mons 2015
- 05 | Le nouveau permis de conduire
- 06 | Votre voiture sera enregistrée
- 07 | La circulation libre de fonds
- 08 | Les vacances en vue
- 09 | Comment épargner avec sagesse
- 09 | Les mythes de l'assurance
- 10 | Page d'été

»» VOTRE OPINION NOUS INTERESSE

Avez-vous des questions à poser ou des remarques à faire au sujet d'un article dans 'Vision'?

Ou peut-être vous aimeriez voir un sujet spécifique traité dans une prochaine édition?

Laissez-nous le savoir par courriel via info@aquilae.be.

Avec l'appui de:



Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

© Nos articles ne peuvent être scannés, stockés numériquement, copiés, reproduits ou utilisés à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

EDITO

Comme vous l'aurez probablement remarqué, nous avons redessiné la mise en page de notre bon vieux magazine. Ce faisant, nous affirmons notre volonté de continuer à vous communiquer une information agréable et utile dans un format contemporain et toujours «fresh».

Sachez, cher lecteur, que nous attachons une grande importance à votre avis sur la façon dont nous communiquons avec vous. Grâce aux résultats d'un sondage que nous avons récemment effectué auprès de 1 400 destinataires de notre publication, nous devrions pouvoir capitaliser sur certains points essentiels pour continuer à garantir votre satisfaction.

Ainsi, il semble qu'en moyenne plus de deux tiers lisent partiellement ou même entièrement notre magazine. Nos lecteurs attendent de nous des articles toujours aussi synthétiques, concis, tout en restant clairs et intelligibles. Nous notons également que vous demandez encore d'avantage d'exemples pratiques, afin de rendre l'information encore plus en ligne avec votre propre expérience.

71% d'entre vous apprécient fortement l'actualité ainsi que la clarté de notre publication et nous obtenons des félicitations de 67% de nos lecteurs pour le caractère informatif des articles. Dans l'ensemble vous souhaitez pouvoir continuer à bénéficier encore plus d'informations professionnelles sur notre secteur d'activité sans que cela se transforme en pure communication publicitaire.

En somme nos objectifs avec «Vision» resteront inchangés, tant ils semblent correspondre à vos attentes ; nous continuerons à vous fournir de l'information pertinente et des conseils précis et impartiaux sur les questions qui sont importantes pour vous.

Quant à la composition de l'ensemble, nous continuerons à vous préparer un mélange varié de sujets au plus près du quotidien et à vous rendre la lecture la plus agréable possible.

Nous souhaitons également continuer à prendre régulièrement le pouls de nos lecteurs par le biais de nouvelles enquêtes. C'est à travers vos avis et commentaires que nous aurons l'assurance de vous offrir le magazine et l'information qui vous convient.

Mons 2015 sera capitale européenne de la culture

Ce sera un événement de taille dans la vie des montois!

Mons 2015 c'est :

L'architecture par la restauration du patrimoine historique de la ville; les voiries retrouvent leurs pavés d'antan et les vitrines des rez-de-chaussée commerciaux sont transformées afin de mieux coller à leur aspect d'origine grâce aux pierres du Hainaut.

L'art vivant à travers une implication de chaque habitant du centre et du grand Mons dans le but de porter la ville à son apogée par l'apport et la réunion des talents individuels.

L'exposition d'artistes de différents horizons qui plairont aux petits et grands.

L'art dans la ville, mis en évidence partout, au détour d'une rue, d'un balcon ou d'un carrefour. Vous pourrez découvrir différentes formes d'arts.

L'ailleurs en folie, illustrations et découvertes de grandes villes étrangères au détour de la Grand Place, vous voyagerez de Tokyo à Manhattan sans passeport ni billet.

La réflexion numérique, «where technology meets culture», avec la découverte du Mondaneum ancêtre de Google, ou encore la Silicon Valley Montoise, centre névralgique en matière informatique.

Le grand 8, avec la mise en surbrillance des huit communes entourant la capitale culturelle. Une semaine, une commune, rassemblant talents des passionnés de jardinage, de tricot, d'artisanat, de musique au travers d'un banquet local.

L'art des mets, qui présentera le patrimoine gustatif local.

Mons 2015 rassemble des ambassadeurs locales qui proposent de faire visiter leur ville aux futurs curieux, d'expliquer leur histoire, d'éclairer une rue au travers d'idées, ou encore de rassembler un quartier autour d'un projet.



Mons 2015, c'est également de l'ambition, de la création de logement, de confort et d'emploi. C'est la culture d'un travail de longue haleine et c'est une œuvre capitale enrichissante à tous niveaux. L'ouverture des festivités démarrera le 24 janvier 2015. Soyez au rendez-vous !

Permis de conduire : nouvelles règles depuis février 2014



Par l'Arrêté Royal du 04/12/2013 mis en application depuis le 3 février dernier, il existe quelques changements dans l'art de passer son permis de conduire.

Si vous choisissez le stage de 18 mois (conduite seule autorisée après avoir suivi 20 heures de conduite accompagnée dans une auto-école agréée), vous pourrez être accompagné de deux passagers maximum. Ces derniers devront être titulaire d'un permis B et avoir un minimum de 8 ans d'expérience de conduite. Les règles sont claires, conduire seul, ou être accompagné de personnes d'expérience. Interdiction pour les jeunes d'emmener déjà à bord des amis sans permis «mûr» pendant la licence.

»»» La conduite seule est autorisée à partir de 18 ans, et l'examen peut être présenté au plus tôt trois mois après l'obtention du permis provisoire.

Si par contre vous choisissez le stage de 36 mois (filière libre), vous n'aurez pour seul passager autorisé que votre guide. En effet, conduire seul dans cette filière est interdit. Vous pourrez choisir deux guides au maximum avec lesquels vous ferez votre apprentissage de la route. Leur nom devra obligatoirement être renseigné sur le permis provisoire. Dans le cadre de cette filière libre, la conduite, accompagnée, est autorisée à partir de l'âge de 17 ans.

Le choix de la filière s'opère librement, après réussite de l'examen théorique. Cependant il ne sera possible de changer de filière qu'une seule fois.

Le passage de l'examen pratique ne sera possible qu'à la condition que le permis provisoire soit toujours en cours de validité.

A défaut, le candidat devra suivre au moins 6 heures de cours théoriques dans une école de conduite agréée. Deux échecs consécutifs à l'examen pratique imposeront le suivi d'un minimum de 12 heures de conduite accompagnée dans une auto-école agréée.

Pour rappel, la conduite sous licence doit respecter certaines conditions comme :

- **Ne pas conduire entre 22h et 6h le vendredi, samedi, dimanche et veille de jour férié.**
- **Le «L» doit être apposé à l'arrière du véhicule.**
- **Il est interdit d'effectuer du transport commercial.**

N'oubliez pas de renseigner le conducteur sous licence à votre courtier !

La caméra embarquée va-t-elle révolutionner l'assurance auto ?

Vous n'avez certainement pas dû manquer les vidéos diffusées sur internet de caméras installées à l'avant de voitures, principalement russes, chinoises ou coréennes.

Celles-ci sont plus communément appelées «Dashcam», et elles pourraient, dans un avenir plus ou moins proche, provoquer une petite révolution en cas d'accidents ou de comportements dangereux sur la route.

Qu'est-ce qu'une Dashcam ? Il s'agit d'une caméra haute définition qui se place sur le pare-brise d'un véhicule, et qui enregistre en boucle tous les trajets effectués.

Les compagnies d'assurance vont-elles imposer ce type d'équipement ou le favoriser avec un tarif préférentiel ? Actuellement, il n'en est rien. Aucune des compagnies contactées n'a pour l'instant étudié le cas. Pourtant, il y a fort à parier que cela pourrait changer d'ici quelque temps...

Ces images peuvent-elles être utilisées en cas d'accident ? Pour répondre à cette question épineuse, nous avons interrogé une juriste de la compagnie DAS, spécialisée en roulage.

Il faut retenir que l'utilisation des Dashcam étant très récente, il n'existe à ce jour pas de jurisprudence en la matière.

On peut toutefois relever qu'un sinistre automobile est un fait qui peut être prouvé par tous moyens de droit. Les images vidéo permettront donc d'apporter des éléments complémentaires à ceux déjà existants (constat, photos, témoins, ...) en cas de contestation au niveau de la responsabilité. A priori, les images ne pourront pas être utilisées seules comme preuve, puisqu'une seule caméra ne pourra jamais capter l'environnement complet du véhicule à 360°.

Conclusion: un peu comme un contrat d'assurance, la Dashcam ne sera réellement utile que quand on en aura besoin, soit dans le cadre d'un accident risquant d'être litigieux ; et dans ce cas bien précis, on ne pourra que se féliciter de son installation.



Dashcam: quel équipement et pour quel budget ?

Relativement peu connues et utilisées en Europe, le choix est actuellement assez limité au niveau des constructeurs de caméras embarquées. Les marques

les plus présentes sont Lukas, Blackvue et DoD. Mais Garmin et Mio semblent depuis peu s'intéresser aussi au concept.

A partir d'un budget de €150, vous pourrez trouver un exemplaire de qualité, pour autant que vous soyez attentifs à certains points.

Votre caméra doit proposer une résolution correcte, indispensable pour la lisibilité des images de nuit, ou prises dans de mauvaises conditions. En général, on estime que du 1080p est le minimum requis. La présence d'une fonction GPS et d'un capteur de force G est vivement conseillée. Le premier servira à localiser les images (plus qu'utile en cas d'accident) et à relever la vitesse de votre véhicule, le deuxième permettra de conserver automatiquement les événements marquants sur la carte mémoire.

Enfin, pensez à choisir une caméra avec un objectif grand angle (>130°), ce qui permettra d'avoir une vue plus large sur ce qui se passe devant et aux abords de votre véhicule.

Circulation des capitaux: attention aux transferts de grosses sommes

Depuis ce début d'année tout transfert de plus de €10.000 d'argent liquide vers ou depuis un pays extérieur à l'Union européenne doit être déclaré par le propriétaire de l'argent. Dans les faits, les sommes supérieures à €10.000 ne doivent être déclarées que si la question vous est directement posée.

A l'intérieur de l'Union européenne, les Etats membres peuvent également procéder à des contrôles sur les mouvements d'argent liquide (espèces, titres ou valeurs, ainsi que les métaux et pierres précieuses).

En cas de contrôle par les agents des douanes ou de la police, vous devez déclarer verbalement la nature et la valeur de ce que vous transportez dès lors que leur valeur totale est égale ou supérieure à 10.000 euros.

En conclusion, vous noterez que le parquet pourra toujours s'intéresser à ces sommes larges dans le cadre de la législation sur le blanchiment de l'argent, et si aucune explication plausible sur la provenance des fonds ne peut lui être fournie.

Les vacances: la période fructueuse des cambrioleurs

Déguster un bon cocktail au pied d'un cocotier sur une plage de sable fin, visiter des villages typiques, découvrir la gastronomie locale, ... vous vous y voyez déjà ? N'oubliez quand même pas que c'est aussi la période idéale et donc fructueuse des cambrioleurs. Pour passer des vacances en toute sérénité, mieux vaut donc prévenir les risques liés à votre domicile.

Avant de partir en vacances, voici quelques conseils :

- Prévenez la police locale de votre départ. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. De plus, informez-en vos voisins et demandez-leur de surveiller votre habitation.
- Demandez à une personne de confiance de relever votre boîte aux lettres. Cela permettra de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordante de courrier.
- N'oubliez pas de fermer convenablement toutes vos fenêtres et portes à clef.
- Dans la mesure du possible, faites «vivre» votre habitation. Les minuteriers et détecteurs de mouvement sont par exemple des moyens efficaces.
- Ne donnez un double de vos clefs qu'à une personne de confiance et évitez les cachettes semblant pratiques (en dessous du paillason, dans le pot de fleur,...).
- Évitez de révéler votre absence sur le répondeur de votre téléphone et attendez votre retour pour partager les photos de vacances sur les réseaux sociaux.

Assurances vacances: check-list

S'il existe des risques liés à votre habitation lors de votre séjour à l'étranger, il se peut aussi que vous soyez confrontés à quelques imprévus sur place: panne de moteur de votre véhicule, crevaison, accident corporel, perte ou vol de bagages,...

Voici donc une check-list des choses à vérifier avant de partir :

- Informez-vous sur la couverture d'assistance dont vous êtes titulaire afin de savoir si celle-ci est suffisante pour le voyage prévu.
- Assurez-vous que votre carte verte d'assurance soit valable pour toute la période du séjour et vérifiez que vous êtes bien assuré dans le pays dans lequel vous allez séjourner.

Bien sûr, votre courtier Aquilae est à votre entière disposition pour vous aider. Nous pouvons analyser quel type d'assistance vous convient le mieux en fonction de votre destination. Parce que nous souhaitons que vos vacances soient réussies.

Les Mythes de l'Assurance

Il n'est pas nécessaire de souscrire un contrat d'assistance car je suis déjà couvert par ma carte de crédit.

C'est un mythe

Dans certains cas, il est vrai que vous pouvez bénéficier d'une assistance. Cependant, cet avantage est généralement réservé aux cartes de crédit avec des limites de dépenses importantes, et à la condition que votre voyage ait été payé avec cette dernière. De plus, l'assistance rendue est souvent limitée et couvre très rarement votre véhicule.

Je bénéficie d'une assistance complète octroyée par le constructeur suite à l'achat d'un nouveau véhicule.

Faux.

En réalité, chaque marque automobile offre un service d'assistance gratuit avec un véhicule neuf. Cependant, les conditions varient d'une enseigne à l'autre. La plupart du temps, ce service couvre l'assistance au véhicule mais pas l'assistance aux personnes membres de votre famille. Par ailleurs, l'intervention prévue est planifiée et limitée dans le temps (souvent 2 ans), voir dans la nature des prestations.

Possibilités d'épargne: quelles alternatives au carnet de dépôt?

Le Belge est friand des comptes épargne et y place actuellement son argent à concurrence d'environ 250 milliards d'euros. Pourtant, de nombreuses autres solutions s'offrent à lui.

Envisageons cette fois la solution du placement en SICAV. Le monde des SICAV regorge de possibilités qui permettent de faire fructifier l'épargne en fonction de l'horizon d'investissement ainsi que du profil de l'investisseur (agressif vs. défensif). Chaque SICAV a ses particularités. Elles peuvent être investies à 100% en obligations comme à 100% en actions, en passant par des SICAV mixtes, capables de s'adapter aux multiples conditions que les marchés peuvent traverser et aux attentes de l'épargnant.

Si vous souhaitez vous lancer, votre conseiller Aquilae dispose de tous les outils nécessaires afin d'adapter votre portefeuille à votre situation et à vos attentes en matière de sécurité, de rendement ainsi que de structuration patrimoniale. Au vu des intérêts minables générés par les comptes épargnes, il y a mille autres pistes à explorer. C'est pourquoi nous ne manquerons pas d'envisager l'une d'elles ponctuellement dans nos prochaines éditions.

Les cocktails de l'été

Un bon cocktail est un mélange d'alcool et d'éléments décoratifs. L'ingrédient de base est souvent du gin, de la vodka, du whisky ainsi que de la tequila que l'on peut agrémenter de jus de fruits ou de soda. Le troisième élément est souvent un ingrédient qui apporte un arôme particulier, comme un morceau de sucre.

Les cocktails sont apparus à la fin du 18ème siècle aux Etats-Unis et en Angleterre, mais celui-ci connaît un essor aux Etats-Unis, au courant des années 20, pendant la prohibition. L'interdiction de l'alcool aurait forcé les gens à aromatiser le gin de mauvaise qualité ou autre alcool de contrebande.

Le gin, le whisky et le rhum sont les alcools utilisés dans les cocktails jusque dans les années 1970. Ensuite c'est la vodka qui détrône le gin dans les années 1980.

La liste serait trop longue à énumérer mais les plus connus sont les suivants: le «Mojito» à base de rhum, de citron vert et de menthe, «la Tequila Sunrise» qui comporte de la tequila ainsi que du jus d'orange, et le «Kir», un mélange de vin blanc et de crème de cassis.



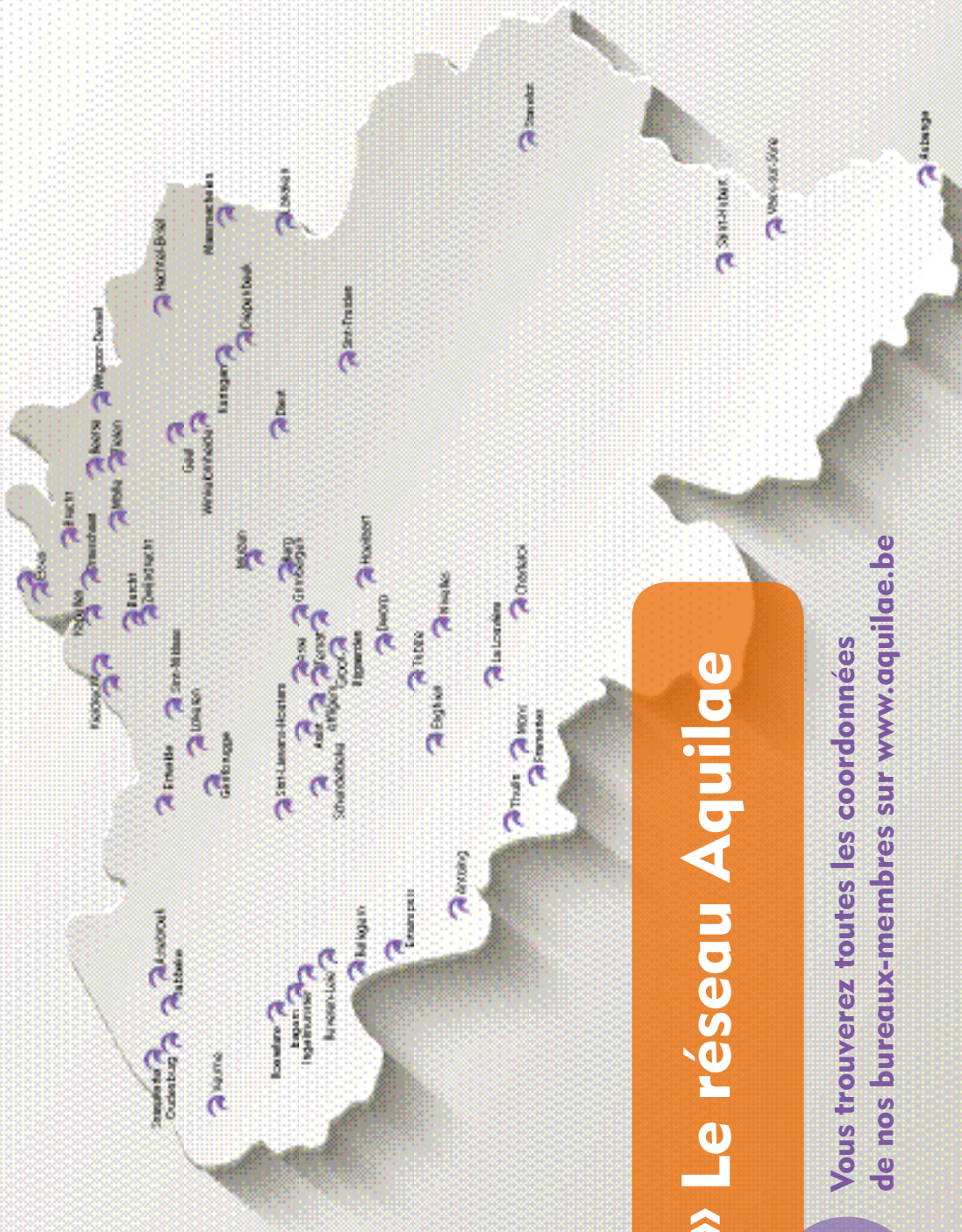
Je veux boycotter le Mondial ! C'est grave Docteur ?

Vous ne le saviez pas? Du 12 juin au 13 juillet, le Mondial de football battra son plein, et nos Diables Rouges adulés tenteront de se faire une place de choix sous le soleil brésilien.

Vous n'en pouvez déjà plus? Vous avez songé à camper un mois dans les bois sans électricité? Vous allez bientôt régurgiter de la vareuse noir-jaun-rouge et du Marc Wilmots? Rassurez-vous, il existe bel et bien des alternatives au Dieu ballon rond, même si le risque est faible pour que ces autres activités ne soient pas un minimum «polluées» par un écran géant, une baraque à frites ou une annonce de score au micro...

A vos agendas, avec entre festivités:

- 21 juin: *Fête de la musique* un peu partout à Bruxelles et en Wallonie
- 27 au 29 juin: *Festival Couleur Café*
- 3 juillet: Festivités de *l'Ommegang* à Bruxelles
- 4 au 6 juillet: *Bikers Classic* sur le circuit de Francorchamps
- 6 juillet: 1er *Summer Dance* de Mons sur la Grand Place
- 10 au 13 juillet: *Festival des Ardentes* à Liège



»»» Le réseau Aquilae

**Vous trouverez toutes les coordonnées
de nos bureaux-membres sur www.aquila.be**

